

Pour un tribunal Russel contre les crimes du nucléaire civil en 2012 !

En 1966, le Tribunal Russel-Sartre jugea les crimes de guerre contre l'humanité notamment commis par les Etats-Unis au Viêt-Nam. On y condamna aussi le nucléaire militaire.
En 2012, un nouveau Tribunal d'opinion doit juger les crimes du nucléaire civil.
Les Tchernobyl et les Fukushima passent mais le nucléaire ne tréépasse pas.
Le gouvernement japonais lui-même ne cesse de se plaindre de l'opacité que pratique la société gestionnaire donc responsable de la catastrophe humaine et écologique.
Ce nouveau Tribunal Russel est indispensable pour que la vérité succède au mensonge.
Ce nouveau Tribunal Russel est indispensable pour que la politique succède à la peur.
La parole doit revenir d'abord aux citoyens et à leurs élus et non aux experts mercenaires.
Nous ne pouvons pas rester sans agir dans l'attente d'une nouvelle catastrophe (Etats-Unis 1979, URSS 1986, Japon 2011) alors que nous sommes le principal pays nucléocrate. Nous entendons faire entendre notre voix d'ici 2012 et bien sûr au-delà.
Nous, citoyens, élus, intellectuels appelons donc l'ensemble de la population à signer cet appel le plus massivement possible et à le faire connaître par tous les moyens.

Paul Ariès Directeur du Sarkophage
René Balme, Maire de Grigny (Rhône)